

> 12 octobre

LA PROTECTION DE L'ANIMAL PAR L'HOMME

LA PROTECTION NORMATIVE DE L'ANIMAL

matinée

Sous la présidence d'Éric MINNEGHEER,
Président du Tribunal de grande instance de Brest

9h30 - La protection pénale de l'animal

Pascal BEAUVAIS, professeur de droit privé et sciences criminelles, co-doyen de la faculté de droit et science politique de l'Université Paris Nanterre

9h55 - La protection européenne et internationale de l'animal

Marie-Charlotte DIZES, doctorante en droit public à l'Université de Brest (Lab-LEX)

10h20 - La protection de l'animal à travers la notion de biodiversité

Anne DANIS-FATOME, professeure de droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Brest (UMR AMURE)

Discussions – Pause

11h - Les zones et les espèces protégées

Maria-Luiza HRESTIC, enseignant en droit à l'Université Valahia de Targoviste (Roumanie)

11h25 - L'animal en politique

Frédéric LAMBERT, doyen de la Faculté de droit et de science politique, professeur co-responsable du Master 2 Science politique parcours Théorie politique à l'Université de Rennes 1

11h50 - La dépossession du droit de propriété et le placement de l'animal

Kiteri GARCIA, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Pau et des pays de l'Adour

12h30-14h00 – Déjeuner

LA PROTECTION EMPIRIQUE DE L'ANIMAL

après-midi

Sous la présidence de Julien LE MENN,
Vice-bâtonnier au barreau de Quimper

14h - La protection de l'homme face à l'animal, être doué de dangerosité

Gildas ROUSSEL, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Brest (Lab-LEX)

14h25 - L'adoption de l'animal par l'homme

Julien BOISSON, docteur en droit privé et sciences criminelles, enseignant-chercheur à l'Université de Brest (Lab-LEX)

14h50 - L'action des refuges et des associations de défense des animaux

Isabelle DEMESLAY, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Brest (Lab-LEX)

Discussions – Pause

15h15 - Spécisme et anti-spécisme : état des lieux sociologico-juridique

Erwan LECORNEC, maître de conférences en droit public à l'Université de Brest (Lab-LEX)

15h40 - La protection judiciaire de l'animal par sa représentation juridique

Antoine F. GOETSCHER, avocat des animaux du Canton de Zurich (2007-2010), président Global Animal Law GAL à Zurich (Suisse)

16h05 - La protection de l'animal par le recours à la violence

François-Xavier ROUX-DEMARE, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Brest (Lab-LEX)

16h30 - Rapport de synthèse

Jean-Pierre MARGUENAUD, professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Limoges



Colloque international

L'ANIMAL ET L'HOMME

11 et 12 octobre 2018

COLLOQUE VALIDÉ AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE
DES AVOCATS ET DES MAGISTRATS

Sous le haut patronage de M. Nicolas Hulot,
Ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et Solidaire

Sous le haut patronage de Mme Nicole Belloubet,
Ministre de la Justice, garde des Sceaux

Sous la direction de François-Xavier ROUX-DEMARE,
Doyen de la Faculté, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles,
Directeur du Master 2 Droit des personnes vulnérables, Co-Directeur du Master 2 Magistrature

📍 Faculté de Droit, Économie, Gestion & AES
12 rue de Kergoat - Brest

Grand amphî



FACULTÉ
DE DROIT, ÉCONOMIE
GESTION & AES



univ-brest.fr



Comité scientifique

- **Sous la direction de François-Xavier ROUX-DEMARE,**
Doyen de la Faculté, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Directeur du Master 2 Droit des personnes vulnérables, Co-Directeur du Master 2 Magistrature
- **Marion COTTET,**
Agrégée des Facultés de droit, Directrice du Département Droit, Co-Directrice du Master 2 Droit privé fondamental
- **Gildas ROUSSEL,**
Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Directeur de l'Institut d'études judiciaires, Co-Directeur du Master 2 Magistrature
- **Sylvie SALLES,**
Maître de conférences en droit public

A l'appui de la médiatisation d'affaires de sévices sur les animaux et sous la pression des associations de défense des animaux, le droit de l'animal apparaît désormais comme une préoccupation sociétale. Prenant acte de cet intérêt et des nécessaires évolutions législatives, le législateur a modifié le statut juridique de l'animal et a renforcé sa protection.

Ces réformes interviennent dans tous les branches juridiques, récemment en matière civile avec la reconnaissance de la qualité d'être vivant doué de sensibilité dans l'article 515-14 du code civil, en matière commerciale avec la vente des animaux domestiques ou en matière rurale pour l'encadrement de l'utilisation à des fins scientifiques. Ces évolutions ne sont pas le point d'arrivée, plutôt l'illustration d'un processus en cours.

Ainsi, des discussions se poursuivent pour organiser les rapports entre l'animal et l'homme. En effet, l'évolution – ou la création – d'un droit de l'animal nécessite de concilier l'instrumentalisation de l'animal pour l'homme avec la nécessaire protection de l'animal par l'homme. De ce rapport, l'animal souffre de la supériorité de l'homme, restant dans un lien de dépendance quant à sa protection. Cette instrumentalisation et cette soumission soulignent la réelle vulnérabilité de l'animal, appelant à une plus grande protection juridique dont les contours méritent d'être précisés.

>11 octobre

9h - Accueil

Matthieu GALLOU,

Président de l'Université de Bretagne Occidentale

François-Xavier ROUX-DEMARE,

Doyen de la Faculté de droit, économie, gestion et AES de Brest

Introduction

9h20 - **Le statut juridique de l'animal. Sujets de discussions ou de droits**

Sylvie SALLES, *maître de conférences en droit public à l'Université de Brest (Lab-LEX)*

9h45 - **La notion de vulnérabilité appliquée à l'animal ?**

Dorothée GUERIN, *maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Brest, Directrice du Lab-LEX*

L'UTILISATION DE L'ANIMAL PAR L'HOMME

LES ANIMAUX POUR DIVERTIR L'HOMME

matinée

Sous la présidence de Fabienne CLEMENT,

Présidente du Tribunal de grande instance de Quimper

10h10 - **Les animaux et la chasse**

Mickael LAVAINÉ, *maître de conférences en droit public à l'Université de Brest (Lab-LEX)*

Discussions – Pause

10h50 - **Les animaux du spectacle**

Christelle LEPRINCE, *maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Brest (Lab-LEX)*

11h15 - **La tauromachie, la culture et la coutume**

Teresa CARBALLEIRA RIVERA, *professeure de droit public à l'Université de Saint-Jacques de Compostelle (Espagne)*

11h40 - **Les animaux comme objet de passions**

Lucille BOISSEAU-SOWINSKI, *maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Limoges*

12h05 - **Les pensions pour animaux**

Marion COTTET, *professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Brest (Lab-LEX)*

12h30-14h00 – Déjeuner

LES ANIMAUX POUR LE BIEN-ÊTRE

DE L'HOMME

après-midi

Sous la présidence de Jean-Jacques BARREAU,

Directeur général des services du Parc naturel régional d'Armorique

14h - **Les animaux et le handicap de l'homme**

Isabelle SERANDOUR, *professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Brest (Lab-LEX)*

14h25 - **L'animal et la santé de l'homme (l'exemple de l'expérimentation animale)**

Pierre-Jérôme DELAGE, *maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Caen Normandie*

14h50 - **Les animaux et le sexe**

Fabien MARCHADIER, *professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Poitiers*

Discussions – Pause

15h30 - **L'utilisation de l'animal pour nourrir l'homme**

Maud CINTRAT, *docteur en droit public*

15h55 - **Liberté religieuse et droits de l'animal**

Sandrine BIAGINI-GIRARD, *maître de conférences en droit public à l'Université de Brest (Lab-LEX)*

16h20 - **Qu'appportent les animaux à l'homme ?**

Une approche économique

Myriam NOURRY, *maître de conférences en économie (UMR AMURE) et assesseur du Doyen de la Faculté de droit, économie, gestion et AES à l'Université de Brest*

16h45 - **L'animal comme œuvre d'art**

Géraldine GOFFAUX-CALLEBAUT, *professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université d'Orléans (CRJ Pothier)*